

« Créer son organisme de formation »

Objectif pédagogique :

Connaitre et mettre en application les obligations liées à la formation professionnelle ;
Comprendre et s'approprier la démarche qualité et l'amélioration continue, Préparer son audit Qualiopi

1

Public concerné :

Toute personne porteuse d'une expertise sur un sujet spécifique et qu'elle souhaite transmettre

Prérequis :

- Avoir défini son secteur d'expertise
- Un ordinateur et une bonne connexion internet

Formatrice/consultante certifiée :

Carole MEUNIER certifiée ICPF consultante confirmée et formatrice agréée

Organisme de formation certifié Qualiopi pour la catégorie action de formation

Référente handicap :

Porteur de handicap ? N'hésitez pas à nous contacter pour une adaptation.

Modalités et organisation de l'accompagnement :

- Durée : 35 heures sur 2 mois (estimation séances en face à face + E-learning + travail personnel)
- Vidéos, exercices de préparation et QCM d'évaluation
- 8 séances de 1h00 à 1h30 en face à face
- Accompagnement personnalisé asynchrone
- Groupe fermé Facebook
- Pré-audit de 2h00 sur rendez-vous
- Suite au rapport d'audit : analyse des écarts ; feuille de route

Suivi et évaluation :

- Emargement en ligne
- Autoévaluation à l'entrée en formation ;
- Evaluation satisfaction des stagiaires ;
- Présentation à l'audit national unique Qualiopi

Tarif : Forfait accompagnement 2 500 € HT (exonération de TVA pour la formation professionnelle)

Numéro de déclaration d'activité :

91 30 03852 30 enregistré auprès de la préfecture du Gard, ne vaut pas agrément de l'Etat.

Ci-dessous le déroulé de votre formation/accompagnement sur mesure :

Séance N°1

- ✓ Obligations des organismes de formation
[ressource] : guide des OF de la Driets)
- ✓ Déclaration d'activité
- ✓ Datadock & Qualiopi : les points communs et les différences, utilité ?
- ✓ Présentation de l'E-learning sur ParcOoro
- ✓ [Ressources] : Le guide de lecture comment l'utiliser

2

Séance N°2

- ✓ Choix de l'organisme certificateur et demande d'audit initial
- ✓ Définition du périmètre d'audit
- ✓ Critère 1 indicateurs 1 et 2 : Communication et information

Séance N°3

- ✓ Questions sur l'indicateur vu précédemment
- ✓ Critère 2 indicateurs 4-5-6 et 8 : positionnement

Séance N°4

- ✓ Questions sur les indicateurs vus précédemment
- ✓ Critère 3 indicateurs 9 à 12 : Evaluation et assiduité

Séance N°5

- ✓ Questions sur les indicateurs vus précédemment
- ✓ Critère 4 indicateurs 17 à 19 : moyens pédagogiques/techniques/encadrement

Séance N°6

- ✓ Questions sur les indicateurs vus précédemment
- ✓ Critère 5 indicateurs 21 et 22 : Formation continue

Séance N°7

Questions sur les indicateurs vus précédemment

- ✓ Critère 6 indicateurs 23 à 26 : la veille
- ✓ Indicateur 26 : Le handicap
- ✓ Indicateur 27 : la sous-traitance

Séance N°8

- ✓ La roue de Deming ou le PDCA la base de la démarche qualité
- ✓ Critère 7 indicateurs 30-31 et 32 : Amélioration continue
- ✓ Revue de tous les indicateurs traités – Vérification des preuves

Préaudit date à convenir

- ✓ Audit à blanc
- ✓ Traitement des non-conformités
- ✓ Questions

Les séances de travail seront de 1h00. Toutefois un temps supplémentaire de 2h00 est prévu, pour réduire les écarts suite à l'audit de certification, si nécessaire ou pour répondre à toutes vos questions jusqu'à l'audit de surveillance.

En cas de contre-temps veuillez prévenir 48h00 à l'avance, sinon, à moins d'un cas de force majeure, la séance ne sera pas rattrapée.

Parcours E-learning : accès plateforme ParcOOroo offert.

Une vidéo par critère ;

Des exercices et mises en application ;

Un exercice fil rouge qui vous permet de préparer votre audit Qualiopi ;

Des évaluations par quiz

Des émargements en ligne